

Annule et remplace le précédent !

## Compte rendu de la commission Bois du 14 Octobre 2022 à 8h30

Présents : M. COMPERO Eric, Mme DUPONT Marie Blanche, M. KISSENBERGER Dominique, M. FLASQUE Antoine et Mme DEHOUX Delphine.

Absents Excusés : M. GENGOUX Kevin, M. BENBOURECHE Aïssa.

### Point sur les travaux des zones de reboisement :

Un retard a été constaté sur le dégagement des plants (parcelles 66 et 67). Le Trico est en cours d'application.

Environ 5 % des plants ont été coupés. La plantation étant subventionnée, un contrôle sera effectué à N + 5 ans.

Un délai supplémentaire est accordé à L'ABMS. Cela engendre des difficultés avec la société de chasse.

Il est demandé à la mairie d'élargir les appels d'offres pour les travaux forestiers à venir.

### Parcelles scolytées :

Le plan de relance forestier est à l'arrêt faute de recrutement d'entreprise pour les travaux de broyage et de plantation.

Les aides accordées le sont actuellement jusqu'à 2024. Il serait souhaitable de réaliser les travaux sur la saison 2023-2024. Ces aides concernent environ 8 Ha de forêt (parcelle 53, 77, 78 et 91).

Vente : 1 000 m<sup>3</sup> à ce jour de bois scolyté (parcelles 75, 76, 77 et 78).

Un projet d'exploiter une partie de la parcelle 81 est en cours car les bois sont scolytés. Cette parcelle représente un enjeu de préservation du ruisseau. La Commune souhaiterait réaliser ce chantier en bois façonné en lien avec un encadrement ONF.

### Garants :

Messieurs VOITON et KISSENBERGER se sont portés volontaires.

Il sera demandé aux anciens garants leur volonté de continuer ou pas.

### Affouage :

La campagne d'affouage 2020 – 2022 est terminée.

Une infraction a été constatée. L'ONF souhaite que la Ville convoque les personnes qui ont commis cette infraction constatée.

La prochaine campagne d'affouage aura lieu début d'année 2025. Les inscriptions auront lieu en septembre 2024 et le tirage au sort des parts de bois en décembre 2024.  
Suite aux difficultés rencontrées lors de la précédente campagne d'affouage, le mode de marquage des parts sera modifié (marquage aux 4 angles de la part).

Le règlement d'affouage sera modifié en conséquence.

La commission se termine à 10h30.

E. COMPERO.



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,**

**Kevin GENGOUX**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "K. Gengoux", written over a horizontal line.